

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Associations syndicales de propriétaires

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 568 - page 5810

31 - Haute-Garonne

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne.

VERTEFEUILLE.

Objet : le quartier de Tournefeuille concerné est celui de l'impasse de Bourgogne, l'impasse des Ecart, la rue du Médoc, la portion du chemin de Larramet située entre l'impasse des Ecart et le Fossé de Larramet ainsi que les impasses et rues débouchant dans l'impasse des Ecart et la rue du Médoc. Depuis trois ans, cette zone fait l'objet de constructions d'immeubles dans le cadre de "la densification et l'augmentation du pourcentage de logements sociaux (de 13% à 25%). Si l'on considère les constructions de logements chemin du Grillou, impasse des Ecart et rue du Médoc réalisées, en construction, ou en projet, c'est de plusieurs centaines de logements dont il s'agit (avec 40% de logements sociaux) sur une surface que quelques hectares. La limite de l'acceptable en termes de densification et de trafic routier est déjà dépassée. Notre association a pour objectif de se concerter avec la Mairie et les pouvoirs publics pour que le quartier reste agréable à vivre.

Siège social : 8, impasse de Bourgogne, 31170 Tournefeuille.

Date de la déclaration : 25 novembre 2015.